



المجلس الجهوي بسوسة لعمادة الأطباء

CONSEIL REGIONAL DE SOUSSE DE L' ORDRE DES MEDECINS

(Gouvernorats: Kairouan - Mahdia - Monastir - Sousse)

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU CROM DE SOUSSE

Du 12-01-2008

RAPPORT D'ACTIVITES

Années 2006 et 2007

Président

Cheniti
Najeh

Vice-Président

Bouguerra
Faouzi

Secrétaire Général

Zinelabidine
Yousr

S. G. Adjoint

Chamli
Lazhar

Trésorier

Ben Dhia
Chebil

Membres

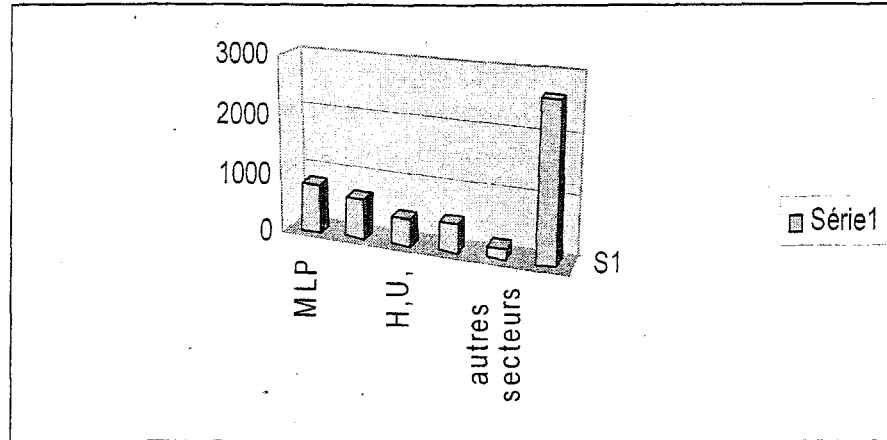
Ben Hamida
Riadh

Kharrat
Slah

Mtiroui
Ali

Le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de Sousse institué par la loi N° 91-21 du 13 mars 1991 et son décret d'application N° 91- 1647 vient de clôturer sa seizième année.

Le C.R.O.M de Sousse compte actuellement 2636 médecins inscrits dont 682 exerçant dans le secteur de la santé publique ;816 dans le secteur libéral ;455 dans le secteur hospitalo-universitaire et 192 dans d'autres secteurs (médecine du travail, C.N.S.S...). Toutefois, 491 sont classés sans activités.



Nous vous présentons dans ce rapport le bilan d'activités des 2 dernières années 2006-2007.

Dans ses diverses activités, le CROM de Sousse s'est appliqué :

- *A faciliter la tâche des confrères et à les aider dans leur exercice professionnel en réglant les problèmes courants relatifs aux conditions d'exercice.*
- *A défendre l'honorabilité de la profession.*
- *A contribuer à la réflexion sur les problèmes de santé et de l'exercice médical en Tunisie.*

18 Boulevard Commandant Bejaoui « Résidence M'SAKNI » SOUSSE

Tél: 73 33 92 92 - 73 33 91 91 - Fax: 73 33 91 21

Site Web : www.ordre-medecins-org.tn E-mail: crom-sousse@topnet.tn

Activités courantes relatives aux conditions d'exercice :

1- Inscriptions et Qualifications :

Au cours des 2 dernières années, nous avons enregistré 316 nouvelles inscriptions et 183 demandes de qualification en tant que spécialiste ou compétent.

2- Ouvertures et fermetures de cabinets médicaux :

Nous avons autorisé en 2006 – 2007 l'ouverture de 136 cabinets médicaux. Nous avons constaté l'augmentation de fermetures (36 contre 27 en 2004-2005 et 12 en 2002 - 2003).

3- Remplacements :

Nous avons enregistré 121 demandes de remplacement. Ces chiffres reflètent certes une augmentation mais non la réalité. Le CROM insiste toujours sur l'importance de la déclaration des remplacements pour préserver les droits des médecins remplaçants et remplacés.

4- Conventions :

Le CROM de Sousse a reçu au cours des 2 dernières années 300 conventions pour visa.

La majorité de ces conventions sont établies avec les Ministères de l'intérieur et de la santé publique.

Le CROM de Sousse a toujours veillé à assurer la légalité dans l'exercice de cette forme de médecine, légalité qui s'appuie sur le respect du Code de Déontologie et des lois en vigueur. Le CROM insiste sur le caractère obligatoire du visa du CROM pour tout contrat de convention.

5- Plaintes :

L'examen des plaintes représente encore et malheureusement l'activité la plus importante du CROM. 84 plaintes ont été enregistrées au cours de ces 2 dernières années et ont été instruites.

La plupart des plaintes ont été résolues à l'échelle régionale, sauf pour certains dossiers qui ont été transmis au Conseil National.

Activités de formation médicale continue:

Comme le stipule l'article 14 du code de déontologie, la Formation Médicale Continue constitue un devoir moral et déontologique et a fait parti intégrante des activités du CROM de Sousse.

- *Organisation des deuxième et troisième Journée de l'ordre de SOUSSE
Le 20 Mai 2006 et le 24 Novembre 2007*
- *Participation à la 7^{ème} Journée de déontologie à Annaba les 8-9 et 10
Novembre 2006*
- *Conférence-débat « Médecine et de contrôle et arrêt de travail » Le 03
Novembre 2006 à Monastir.*
- *Conférence-débat « Responsabilité médicale dans la prescription d'un
certificat médical » Le 08 décembre 2006 à Kairouan.*

Notons par ailleurs que le CROM de Sousse est représenté aux conseils scientifiques des facultés de Médecine de Sousse et de Monastir et du rectorat de Monastir.

*Pour Le CROM de Sousse
Le Secrétaire Général
Dr ZINELABIDINE Youss*